

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ
DES JARDINS-DE-NAPIERVILLE
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HEMMINGFORD**

PROCÈS-VERBAL de la session ordinaire du Conseil municipal du Canton de Hemmingford, tenue le lundi 5 mars 2018 à 20h00 dans la salle du conseil de l'hôtel de ville situé au 505, rue Frontière, Hemmingford.

Sont présents les conseillers Richmond Viau, Deborah Beattie, Maude St-Hilaire, et Lucien Bouchard, tous formant quorum. Monsieur Paul Viau, maire, agit à titre de président d'assemblée.

Est également présente la secrétaire d'assemblée, Sara Czyzewski.

2018-03-58 ACCEPTATION D'ORDRE DU JOUR DU 5 MARS 2018

1. Agenda
2. Procès-verbaux du 5 février 2018
3. Comptes payables
4. Règlements –
 - a) Avis de motion – Règlement no. 295-2
 - b) Adoption projet de règlement no. 295-2 sur le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux
5. Mandat relatif à l'adjudication d'un contrat de services professionnels en architecture
6. Offre d'emploi, assistant en voirie
7. Mise à jour de la politique des employés
8. Radiation des mauvaises créances
9. Adoption – rapport annuel plan de mise en œuvre/ schéma incendie
10. Autorisation de dépenses
 - a) administration
 - b) voirie
 - c) service des incendies
 - d) appuis financiers, dons
 - e) autres
11. Rapports mensuels
 - a) Inspecteur de la voirie
 - b) Inspecteur municipal en bâtiment
 - c) Service des incendies
12. Sujets divers
13. Correspondance
14. Période des questions
15. Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Deborah Beattie,
APPUYÉ par le conseiller Richmond Viau
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'ACCEPTER l'ordre du jour, avec le point 12, "Sujets divers", ouvert.

2018-03-59 ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL, SÉANCE RÉGULIÈRE DU 5 MARS 2018

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Lucien Bouchard,
APPUYÉ par la conseillère Deborah Beattie
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'ACCEPTER le procès-verbal de la session régulière du 5 février 2018, tel que déposé.

2018-03-60 ACCEPTATION DE COMPTES PAYABLES

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale confirme, que les fonds sont disponibles pour le paiement des dépenses indiquées sur la liste jointe, soit dans le budget 2018, ou par une appropriation de surplus ;

201800100	2018-02-15	Remboursement client au crédit	1 183.73 \$
201800101	2018-02-15	BUDGET PROPANE	193.56 \$
201800102	2018-02-16	Bell Canada	361.71 \$
201800103	2018-02-16	Hydro-Québec	2 266.01 \$
201800104	2018-02-16	Rona (FCDQ)	68.13 \$
201800105	2018-02-16	Bell Mobilité	19.50 \$
201800106	2018-02-20	Subvention - Installation septique	5 004.29 \$
201800107	2018-02-27	Transport adapté du Haut-Richelieu	14 873.00 \$
201800108	2018-02-12	Ministère du revenu du Québec	5 201.18 \$
201800109	2018-02-12	Receveur Général du Canada	2 141.83 \$
201800110	2018-03-05	Aréo-Feu Ltée	291.05 \$
201800111	2018-03-05	Dunton Rainville	761.64 \$
201800112	2018-03-05	Fonds d'information	36.00 \$
201800113	2018-03-05	Village de Hemmingford	1 768.64 \$
201800114	2018-03-05	Perron et Fils	1 049.15 \$
201800115	2018-03-05	Pierre Martin	765.00 \$
201800116	2018-03-05	RECEIVER GENERAL FOR CANADA	232.00 \$
201800117	2018-03-05	Recy Compact Inc.	15 929.05 \$
201800118	2018-03-05	Ricoh Canada	630.72 \$
201800119	2018-03-05	Société assurance automobiles- Qué	6 100.51 \$
201800120	2018-03-05	Somac Diesel performance Inc.	30.02 \$
201800121	2018-03-05	Gabriel Bourdon	520.00 \$
201800122	2018-03-05	Pavages M.C.M.Inc.	42 651.36 \$
201800123	2018-03-05	Dery Telecom	181.47 \$
201800124	2018-03-05	NEIL LAMB	50.34 \$
201800125	2018-03-05	Centre de services partagés	567.87 \$
201800126	2018-03-05	JALEC INC.	78.47 \$
201800127	2018-03-05	Gestion USD inc. Loubac	4 703.91 \$
201800128	2018-03-05	R Hebert Printing	234.55 \$
201800129	2018-03-05	BUDGET PROPANE	990.15 \$
201800130	2018-03-05	Paul De Lagrave	50.00 \$
201800131	2018-03-05	IMPERIAL OIL Ltd. - ESSO	968.84 \$
201800132	2018-03-05	Sara Czynweski	171.60 \$
201800133	2018-03-05	André Barrière	320.00 \$
201800134	2018-03-05	Nancy Lussier	65.54 \$
201800135	2018-03-05	PAPETERIE ST-RÉMI	43.12 \$
201800136	2018-03-05	SPCA Roussillon	114.98 \$
		Plus salaires estimés	18 000.00 \$
			128 618.92 \$

Les dépenses autorisées à la séance:

201800137		Payables séances 2 avril 2018	
201800138	2018-03-05	Corps Cadets 2698 sieur de Beaujeu	150.00 \$
201800139	2018-03-05	SCABRIC	100.00 \$
201800140	2018-03-05	École Louis-Cyr	100.00 \$
201800141	2018-03-05	Album des finissants Louis Cyr	110.00 \$
201800142	2018-03-05	Société Alzheimer - Haut-Richelieu	200.00 \$
			129 278.92 \$

IL EST PROPOSÉ la conseillère Maude St-Hilaire,
APPUYÉ par le conseiller Lucien Bouchard
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'ACCEPTER le paiement des comptes selon la liste déposée pour un total de 128,618.92\$ plus les dépenses qui seront autorisées à la présente séance.

AVIS DE MOTION CODE ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIQUE POUR LES EMPLOYÉS MUNICIPAUX

La conseillère Maude St-Hilaire donne un AVIS DE MOTION, qu'à une prochaine séance du conseil sera présenté pour adoption avec dispense de lecture, un règlement pour instaurer un code d'éthique et de déontologie pour les employés municipaux, conformément à la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*.

Un projet de code d'éthique et de déontologie des employés municipaux est déposé.

Un avis public qui contient un résumé du code d'éthique et d'autres informations sera publié, tel que requis, avant l'adoption du règlement.

2018-03-61 ADOPTION DE PROJET DE RÈGLEMENT NO. 295-2 SUR LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX DU CANTON DE HEMMINGFORD

ATTENDU QU'il y a eu des modifications à certaines dispositions de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* ;

ATTENDU QU'un avis de motion avec dispense de lecture a été dûment donné par la conseillère Maude St-Hilaire à la séance ordinaire tenue le 5 mars 2018 ;

ATTENDU QUE les formalités prévues à la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* ont été respectées ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Maude St-Hilaire, APPUYÉ par le conseiller Lucien Bouchard ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'ADOPTER le projet du règlement 295-2 le règlement sur le *Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux du Canton de Hemmingford* ;

DE PUBLIER un avis public portant sur le projet de règlement et qui comprend, entre d'autres informations, un résumé du projet de règlement, conformément à l'article 12 de la *Loi sur l'éthique* ;

DE PRÉVOIR l'adoption du règlement 295-2 à la séance régulière du 9 avril 2018.

Une copie du projet de règlement est disponible pour consultation dans la salle et au bureau municipal.

2018-03-62 MANDAT RELATIF À L'ADJUDICATION D'UN CONTRAT DE SERVICES PROFESSIONNELS EN ARCHITECTURE, INGÉNIEURIE AINSI QUE POUR LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DANS LE CADRE DE LA CONSTRUCTION D'UN GARAGE MUNICIPAL.

ATTENDU que la municipalité est à la recherche de professionnels en architecture et ingénierie pour l'accompagner dans la réalisation d'un garage municipal;

ATTENDU qu'il y a lieu de former un comité de sélection pour l'analyse des offres reçues;

ATTENDU qu'il y a lieu de déterminer les critères d'évaluation et de pondération sur lesquels seront jugées les offres de services reçues;

ATTENDU qu'il y a lieu de lancer un appel d'offres sur invitation afin qu'une firme soit retenue pour la réalisation dudit mandat;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par le conseiller Richmond Viau, APPUYÉ par la conseillère Deborah Beattie ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

QUE la direction générale forme un comité de sélection pour l'analyse des offres reçues;

D'ÉTABLIR que les offres soumises soient évaluées en fonction de la grille d'évaluation suivante :

GRILLE D'ÉVALUATION

CRITÈRES		VALEUR
1	Présentation de la firme	5
2	Expérience et expertise de la firme	30
3	Expérience du chargé de projet	25
4	Composition de l'équipe de travail et ressources de la firme	15
5	Compréhension du mandat et méthodologie	20
6	Assurance qualité	5

DE LANCER un appel d'offres sur invitation afin de mandater une firme apte à fournir les services requis pour la réalisation des plans et devis, l'estimation des coûts, la réalisation de l'appel d'offres ainsi que de la surveillance des travaux dans le cadre de la réalisation d'un garage municipal.

2018-03-63 OFFRE D'EMPLOI, ASSISTANT À L'INSPECTEUR DE LA VOIRIE

CONSIDÉRANT QU'il y a plusieurs tâches d'entretien de la voirie à effectuer ;

CONSIDÉRANT QUE l'inspecteur ne pourra accomplir toutes ces tâches à lui seul ;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Richmond Viau,
APPUYÉ par le conseiller Lucien Bouchard
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'AUTORISER les démarches pour offrir un emploi à temps partiel d'environ 20 heures par semaine, pour un assistant(e) à l'inspecteur de la voirie.

2018-03-64 MISE À JOUR DE LA POLITIQUE DES EMPLOYÉS

CONSIDÉRANT QUE la politique des employés n'a pas été mise à jour depuis 2004 ;

CONSIDÉRANT QUE cette politique encadre la gestion des employés, incluant la gestion des jours fériés, journées de maladie et personnelles, les vacances, les avantages sociaux et les prestations supplémentaires de chômage en cas de maladie ;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Lucien Bouchard
APPUYÉ par la conseillère Maude St-Hilaire
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'ACCEPTER la mise à jour de la politique des employés telle que déposée.

2018-03-65 RADIATION DES MAUVAISES CRÉANCES

IL EST PROPOSÉ la conseillère Deborah Beattie,
APPUYÉ par la conseillère Maude St-Hilaire
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

DE radier les montants de mauvaises créances inactif totalisant 5,346.30\$, ce qui inclus des taxes municipales non payées de 2014, 2015 et 2016 plus les intérêts, tels que décrits dans la liste qui suit :

1515	9787 26 8090 006	9787 26 8909 009
9787 26 8090 0268	9787 26 8090 052	9787 26 8090 080
9787 26 8090 081	9787 26 8090 082	9787 26 8090 103
9787 26 8090 108	9787 26 8090 121	9787 26 8090 123
9787 26 8090 160	9787 26 8090 165	9787 26 8090 168
9787 26 8090 173	9787 26 8090 187	9787 26 8090 241
9787 26 8090 248	9787 26 8090 252	9787 26 8090 262
9787 26 8090 265	9787 26 8090 288	9787 26 8090 306
9787 26 8090 309	9787 26 8090 316	9787 26 8090 346
9787 37 5656 083	9787 37 5656 321	CRAI GR ICHA R DSC RAIG
will cl arke		

2018-03-66 ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL DE LA 5^e ANNÉE DU PLAN DE MISE EN ŒUVRE/ SCHÉMA INCENDIE

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Deborah Beattie,
APPUYÉ par le conseiller Richmond Viau
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'ADOPTER le rapport annuel de la 5^e année du plan de mise en œuvre préparé par Mme Nancy Lussier, administratrice du service des incendies.

2018-03-67 CONGRÈS DE LA COMBEQ 2018

CONSIDÉRANT QUE l'inspecteur municipal et environnement désire participer au colloque de la COMBEQ qui aura lieu à Rivière-du-Loup les 3, 4 et 5 mai prochain au coût de 600\$ plus taxes, et en plus les coûts d'hébergement et de déplacement ;

IL EST PROPOSÉ le conseiller Lucien Bouchard,
APPUYÉ par la conseillère Maude St-Hilaire
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'AUTORISER cette dépense incluant les dépenses reliées (déplacement, etc.), fonds provenant du poste de formation pour l'inspecteur municipal de 2018.

2018-03-68 ACHAT DE BOTTES FIRE-DEX POUR LE SERVICE DES INCENDIES

IL EST PROPOSÉ la conseillère Deborah Beattie,
APPUYÉ par le conseiller Lucien Bouchard
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'APPROUVER l'achat et la dépense de 860\$ plus taxes, pour deux (2) paires de bottes Fire-Dex pour les pompiers, les fonds provenant du budget municipal pour le service des incendies de 2018.

2018-03-69 SERVICE DU CAMION D'INCENDIE #221

IL EST PROPOSÉ la conseillère Deborah Beattie,
APPUYÉ par le conseiller Lucien Bouchard
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'APPROUVER le service et la dépense pour le camion #221, les fonds provenant du budget pour le service des incendies de 2018.

2018-03-70 ALBUM SOUVENIR ÉCOLE LOUIS CYR, FINISSANTS 2017-2018

CONSIDÉRANT QUE l'école secondaire Louis Cyr produit un album souvenir pour ses finissants depuis presque que 20 ans, relatant les faits marquants de leur dernière année ;

CONSIDÉRANT QUE l'élaboration de ce projet requiert l'appui financier de plusieurs commanditaires ;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Maude St-Hilaire,
APPUYÉ PAR le conseiller Richmond Viau
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'APPROUVER un montant de 110\$ et son versement, pour la publication de la carte d'affaires de la municipalité d'un quart de page dans l'album souvenir 2017-2018 de l'école Louis Cyr, des fonds provenant du budget municipal de 2018 pour les dons.

2018-03-71 ÉCOLE LOUIS CYR, FINISSANTS 2017-2018 MÉDAILLES ET BOURSES

CONSIDÉRANT QUE l'école secondaire Louis Cyr remettra cette année des médailles et des bourses aux étudiants de toutes les matières enseignées ;

CONSIDÉRANT QUE l'école demande un appui financier de la municipalité pour reconnaître le travail des étudiants ;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Maude St-Hilaire,
APPUYÉ PAR la conseillère Deborah Beattie
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'APPROUVER un montant de 100\$ alloué à une médaille ou une bourse, des fonds provenant du budget municipal pour les dons de 2018.

2018-03-72 DON SOCIÉTÉ ALZHEIMER HAUT-RICHELIEU ÉDITION 2018

CONSIDÉRANT QUE 120 000 Québécois sont atteints de la maladie d'Alzheimer;

CONSIDÉRANT QUE la Société Alzheimer du Haut-Richelieu offre des services gratuits sur le territoire depuis 25 ans, incluant entre autres, des consultations téléphoniques, des rencontres individuelles à domicile et le répit/accompagnement à raison de huit heures par semaine par famille;

CONSIDÉRANT QUE la société Alzheimer du Haut-Richelieu organise dans le cadre de la 12^E édition de *la Marche L'Alzheimer le 27 mai au parc Jean-Beaulieu de St-Jean-sur-Richelieu, se tiendra une envolée des paillons "Belles Dames", un geste symbolique à la mémoire d'une personne touchée par la maladie d'Alzheimer*;

CONSIDÉRANT QUE la Société a pour objectif d'amasser 1\$ par citoyen de chacune des municipalités en lançant la première édition du *Défi des Maires* qui invite les municipalités et leurs citoyens de participer dans *La Marche de la Mémoire* ;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Lucien Bouchard,
APPUYÉ par la conseillère Maude St-Hilaire
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'APPROUVER une contribution au montant de 200\$ et d'informer les citoyens du Canton de Hemmingford, sur comment s'inscrire au *Défi des Maires*, les fonds provenant du budget municipal pour dons 2018.

2018-03-73 SOUTIEN FINANCIER À LA SCABRIC, LA SOCIÉTÉ DE CONSERVATION ET D'AMÉNAGEMENT DU BASSIN DE LA RIVIÈRE CHÂTEAUGUAY; FORUM SUR LES ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'EAU.

ATTENDU QUE la Société de Conservation et d'Aménagement du Bassin de la Rivière Châteauguay, la SCABRIC, demande un soutien financier pour l'évènement des états généraux de l'Eau pour une vallée de Rivières;

ATTENDU QUE lors de ce forum les participants devront échanger et avancer vers la mise en œuvre du plan directeur de l'eau (PDE);

POUR CES MOTIFS, IL EST proposé par le conseiller Richmond Viau,
APPUYÉ par la conseillère Deborah Beattie
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'AUTORISER le versement de 100\$ à la SCABRIC du budget municipal pour les dons de 2018.

2018-03-74 APPUI FINANCIER 2018, CORPS DE CADETS DE L'ARMÉE 2698 SIEUR DE BEAUJEU

ATTENDU QUE le Corps de Cadets 2698 Sieurs de Beaujeu, à Saint-Bernard-de-Lacolle a vu le jour le 1^{er} avril 1993 et est toujours en fonction après plus de 21 ans d'existence. Ce corps de cadet régional est géré par 7 officiers et 5 instructeurs civils. Un groupe de 52 cadets âgés entre 12 et 18 ans provenant des quatorze municipalités de la région incluant des jeunes de Hemmingford qui y participent ;

ATTENDU QUE dans ce mouvement, il est interdit de demander une cotisation aux enfants, ce qui permet d'offrir les services de l'organisme à toutes les classes sociales des jeunes, cet organisme demande de l'aide financière afin de répondre à ses besoins ;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Lucien Bouchard,
APPUYÉ par le conseiller Richmond
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'AUTORISER le versement d'un appui financier de 150 \$ au Corps de Cadets de l'Armée, Sieur de Beaujeu, tel que budgété pour 2018.

RAPPORTS DU SERVICE DE LA VOIRIE, DE SERVICE D'INSPECTION MUNICIPALE ET DU SERVICE DES INCENDIES

DÉPÔT DU RAPPORT PORTANT SUR LA LISTE DES PERSONNES PHYSIQUES AYANT VERSÉ UN OU PLUSIEURS DONNS, DONT LE TOTAL EST DE 50\$ OU PLUS, DES CANDIDATS AUX ÉLECTIONS GÉNÉRALES DU 5 NOVEMBRE 2017

Conformément à l'article 513.2 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, la directrice générale et secrétaire-trésorière dépose le Rapport portant sur la liste des personnes physiques ayant versé un ou plusieurs dons dont le total est de 50\$ ou plus (DGE-1038) que tous les candidats aux élections du 5 novembre 2017 ont complété.

2018-03-75 RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE DÉNEIGEMENT

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a signé une entente pour le déneigement des chemins d'hiver avec la compagnie Pavage MCM inc pour la saison 2017-2018 avec possibilité de renouvellement de deux (2) ans (2017-06-107) ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité est satisfaite du service reçu de la compagnie Pavage MCM ;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Deborah Beattie,
APPUYER par le conseiller Richmond Viau
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

DE RENOUVELLER l'entente de déneigement pour deux (2) saisons, 2018-2019 et 2019-2020, au terme indiqué dans le contrat signé le 11 juillet 2017 ;

D'APPROUVER le paiement des frais de service tel que décrit dans l'entente, les fonds provenant du budget municipal pour la voirie.

PÉRIODE DES QUESTIONS

Des résidents posent des questions sur le projet d'un garage municipal, sur l'appel de candidatures pour un employé à temps partiel pour la voirie, et les raisons pour laquelle il est difficile de trouver des chauffeurs de charrues.

Un résident informe le conseil que les blocs de glace dans la rivière des Anglais ont endommagé ses arbres.

2018-03-79 CLÔTURE DE LA SÉANCE

ATTENDU QUE tous les points à l'ordre du jour ont été discutés ;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Deborah Beattie,
APPUYER par lb
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

QUE la séance soit levée à 20h 23.

Paul Viau
Maire

Sara Czyzewski
Directrice générale et sec-trés

Je, Paul Viau, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DES FONDS : La directrice générale, secrétaire-trésorière confirme, que la municipalité dispose des crédits suffisants au paiement des dépenses engagées dans les résolutions précédentes, qui ont été prévues au budget municipal, ou qui seront défrayées par les résultats de l'année courante ou par une appropriation du surplus;

2018-03-60	2018-03-65	2018-03-67
2018-03-68	2018-03-69	2018-03-70
2018-03-71	2018-03-72	2018-03-73
2018-03-74	2018-03-75	